MERCI A VOUS MADAME LE MAIRE

Vous au moins vous êtes consciente des effets sur vos citoyens

Je donne toujours un avis défavorable Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1er

Le maire du 1er se positionne elle aussi contre le projet d'installation d'une antenne relais. « Déjà sous le mandat précédent, j'émettais un avis défavorable à l'implantation d'antennes relais de téléphonie mobile. Free mobile a déposé une déclaration préalable le 24 mars 2014. J'ai reçu un courrier de Gérard Collomb, maire de Lyon, le 26 mars, me demandant de donner un avis avant le 23 avril. J'ai donc donné un avis défavorable, le 10 avril dernier.

Nous sommes passés à côté des expérimentations possibles, en développant peut-être plus d'antennes, mais avec des taux d'émission d'ondes inférieurs. J'estime que nous n'avons pas une cartographie sérieuse de l'implantation des antennes dans la ville. Lorsque les opérateurs communiquent leurs projets, ce sont d'abord des dossiers esthétiques, avec très peu d'information sur l'orientation des faisceaux, sur la puissance, etc. Tant qu'on ne sera pas plus contraignant je donnerai un avis défavorable, sachant qu'avec l'urbanisme, le maire d'arrondissement n'a qu'un avis consultatif. »

